



# DEMANDE DE SUBVENTION 2019

De l'association \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

SIGLE \_\_\_\_\_

**A retourner impérativement  
avant le 28 février 2019 à :**  
**MAIRIE DE MODANE**  
90 rue de Polset  
73500 MODANE  
e-mail : [secretariat@modane.fr](mailto:secretariat@modane.fr)



# 1. Pièces à joindre impérativement à votre demande de subvention

**Tout dossier incomplet sera refusé**

## 1. LORS D'UNE PREMIERE DEMANDE

- Récépissé de déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel
- Statuts signés par le Président
- Composition du Conseil d'administration avec nom et fonction des membres

## 2. POUR TOUTE DEMANDE

- Le présent dossier dûment complété
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale signé par le Président
- Compte de résultat signé par le Président et le Trésorier
- Budget prévisionnel signé par le Président et le Trésorier
- Un bilan annuel d'activités (actions entreprises, projets réalisés...) signé par le Président
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal au nom de l'association
- Copie de l'attestation d'assurance de l'association

## 3. EN CAS DE CHANGEMENT DE STATUTS

- Récépissé de déclaration de modification statutaire à la Préfecture ou Sous-Préfecture, y compris en cas de changement des membres du bureau
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel
- Nouveaux statuts

### • **RAPPELS : obligations de l'association**

- Conformément à la loi n° 2000-312 du 12 avril 2000, toute association doit transmettre à l'administration ayant versé une subvention un compte-rendu financier dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.
- Nous vous rappelons aussi que vos projets doivent être conformes à l'objet de votre association tel qu'il est défini dans les statuts.

### **Attention**

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.



**B. COMPOSITION DE L'ASSOCIATION PAR CATEGORIE D'ADHERENTS**

- NOMBRE TOTAL D'ADHERENTS.....
- NOMBRE D'ADHERENTS DE MOINS DE 10 ANS.....
- NOMBRE D'ADHERENTS MINEURS.....
- NOMBRE D'ADHERENTS MAJEURS.....
- NOMBRE D'ADHERENTS DE PLUS DE 60 ANS.....


↪ DONT NOMBRE D'ADHERENTS EXTERIEURS A LA COMMUNE

- AVRIEUX.....
- AUSSOIS.....
- FOURNEAUX.....
- LE FRENEY.....
- VILLARODIN-BOURGET.....
- SAINT-ANDRE.....
- AUTRES.....
  
- TOTAL.....


**C. POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

RESULTATS SIGNIFICATIFS DU CLUB LA DERNIERE SAISON :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

OBJECTIFS SPORTIFS DU CLUB :

.....

.....

.....

.....

**D. DETAIL DES MANIFESTATIONS**

**1. ORGANISEES PAR L'ASSOCIATION :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**2. AUTRES QUE CELLES QU'ELLE ORGANISE :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### 3. Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 2019

ou date de début :

date de fin :

CHARGES	Montant <sup>(1)</sup>	PRODUITS	Montant <sup>(1)</sup>
<b>60 - Achats</b>		<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services		<b>Adhésions</b>	
Achats matières et fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Autres fournitures		Etat : préciser le Ministère sollicité	
locations		Région :	
Entretien et réparation		Département :	
Assurance		Intercommunalité :	
documentation		Communes (s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
<b>64- Charges de personnel</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	

<sup>(1)</sup>Ne pas indiquer les centimes d'euros.

MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE POUR 2019 .....

UNE AUTRE SUBVENTION A-T-ELLE ÉTÉ SOLLICITÉE DANS UNE AUTRE COMMUNE OU AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE (CCHMV) ?

OUI

NON

SI OUI LAQUELLE ?.....

## 4. Déclaration sur l'honneur

*Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.*

Je soussigné(e), (nom et prénom).....

Représentant (e) légal(e) de l'association.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Demande une subvention de.....€
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association (joindre obligatoirement un RIB) :

Nom du titulaire du compte :

Banque : Domiciliation :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature